



Rapprochement des prisonniers corses

Après la rencontre à Paris entre les élus territoriaux et la Garde des sceaux, la Ligue des Droits de l'Homme et l'Associu Sulidarità se sont réunis afin d'en analyser les résultats. Les deux associations ont estimé que les annonces faites par Madame Alliot Marie ne sont pas à la hauteur des enjeux posés : ni plus ni moins le respect de la loi par l'Etat, ni plus ni moins l'égalité devant la loi pour les prisonniers et les familles corses.

L'une de ces annonces, la possibilité d'un rapprochement à Arles, aggrave la situation actuelle. La seule bonne nouvelle qui ressort de cette entrevue demeure la volonté politique unitaire qu'ont réaffirmé les élus.

Les deux associations considèrent que la Garde des sceaux s'est livrée pour l'essentiel à une opération de communication. Elle laisse le sentiment amer d'avoir voulu gagner du temps.

Nous ne sommes pas dupes. Pour véritablement avancer vers un règlement de cette question importante, la LDH et l'Associu Sulidarità demandent :

- une évaluation précise des besoins pour que le rapprochement des détenus et des prévenus dont l'instruction est close, soit effectif
- un échéancier à court terme qui organise ce rapprochement
- la certitude que les moyens mis en œuvre dès aujourd'hui permettront de répondre aux besoins de demain. Il faut définitivement mettre un terme à la double peine pour les prisonniers corses et à la punition collective pour les familles.
- Une information précise sur ces différents points par la Garde des sceaux auprès des élus territoriaux qui eux-mêmes se chargent d'informer les associations et les citoyens.

Les deux associations ont décidé de se revoir afin de définir des modalités d'actions pour élargir la mobilisation dans la société civile corse.

Ajaccio, le 20/09/2010

Pour tout contact
06 43 96 05 60